

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2014

Rappel de l'ordre du jour

- APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2014
- DROITS DE PRÉEMPTION
- JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE
- PERSONNEL COMMUNAL – RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES – SAISINE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE
- ACHAT D'UNE SONO AVEC ACCESSOIRES
- INTÉGRATION DU SEA SV AU SYNDICAT MIXTE A VOCATION DÉPARTEMENTALE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SUR LA BASE DU SIVEER – POSITION DE LA COMMUNE
- PERSONNEL COMMUNAL – PRÉSENTATION DES PLANNINGS DE TRAVAIL SUITE A LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – SAISINE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE
- QUESTIONS DIVERSES

Présents : Mmes et MM. Roland VAILLIER, Maryvonne DELAGRANGE, Jean-Claude LAFRECHOUX, André RIGNAULT, Karine ANASTASI, Michelle CAILLAUD, Ginette BOUYER, Jean-Christophe ROY, Katia GAUDIN, Mickaël COLIN, Nicolas BROSSARD, Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS, Carole BLAIN.

Excusé : M. Christian GRIMAUD

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. André RIGNAULT a été élu secrétaire de séance.

- APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2014
Après lecture, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions, puis propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2014.
Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité des membres présents :
 - approuve le procès-verbal de la séance du 22 mai 2014Suivent les signatures au registre.
- DROITS DE PRÉEMPTION
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :
 - Section H n° 319 – 320 – 321 – 323 – 627 MONTAZAIS
 - Section H n° 365 MONTAZAIS
 - Section H n° 316 – 317 – 626 MONTAZAIS
 - Section H n° 362 – 363 – 681 – 691 – 695 MONTAZAIS
- JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE
Ont été tirés au sort Messieurs BELLOT Vincent, MESMIN Henri et GAUVIN Francis pour être inscrits sur la liste préparatoire
- PERSONNEL COMMUNAL – RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES – SAISINE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE
Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité des membres présents :
 - Sollicite le Comité Technique sur la proposition de retenir des ratios promus/promouvables de 100%, pour l'ensemble des grades permettant un avancement, sans condition complémentaire à celles prévues le cas échéant par les statuts particuliers des cadres d'emplois.
 - Rappelle que l'autorité territoriale reste libre de procéder ou non à l'inscription d'un agent sur le tableau annuel d'avancement.
 - Indique qu'une délibération définitive sera prise lorsque que l'avis du Comité Technique aura été émis.

➤ **ACHAT D'UNE SONO AVEC ACCESSOIRES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Décide de procéder à l'acquisition d'une sono avec accessoires auprès de ESL France pour un montant total de 1400 € TTC. La dépense est inscrite en investissement.
- Dit qu'un avenant relatif au prêt et à la caution pour la sono et ses accessoires sera joint aux tarifs annexés à la délibération relative aux tarifs de location des salles communales, transcrit en ces termes : « La sono portable et ses accessoires seront prêtés uniquement aux associations moyennant une caution de 1 000 €».

➤ **INTÉGRATION DU SEA SUD VIENNE AU SYNDICAT MIXTE A VOCATION DÉPARTEMENTALE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SUR LA BASE DU SIVEER – POSITION DE LA COMMUNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'émettre un avis défavorable à l'intégration du SEA SUD VIENNE au syndicat départemental de l'eau établi sur les bases du SIVEER

➤ **PERSONNEL COMMUNAL – PRÉSENTATION DES PLANNINGS DE TRAVAIL SUITE A LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – SAISINE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE**

Une présentation des plannings de travail suite à la réforme des rythmes scolaires a été faite au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal sollicite l'avis du Comité Technique Paritaire.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de loi sur l'intercommunalité.

Centre de loisirs/rythmes scolaires – mercredi : Monsieur le Maire donne lecture de la proposition validée par le Conseil communautaire des Pays Civraisien et Charlois à compter de la rentrée de septembre.

Bornes de recharge : Dans le cadre du débat sur la transition énergétique, le Syndicat ENERGIES VIENNE s'est positionné de façon volontariste pour favoriser le développement des bornes de recharge sur le territoire, particulièrement rural, des communes membres. Monsieur Jacques AUGRIS, délégué au Syndicat ENERGIES VIENNE, présente le projet. Après débat et discussion, le Conseil Municipal est tout à fait favorable à l'installation d'une borne sur la commune proche du centre commercial. Une délibération sera prise ultérieurement.

Travaux : Le Conseil Municipal a décidé d'effectuer des travaux aux vestiaires du stade. La dépense est inscrite en investissement.